



Appartement de Coordination Thérapeutique A Domicile

Les appartements de coordination thérapeutique à domicile proposent d'accompagner à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychosociale, nécessitant des soins et un suivi médical en raison de leur pathologie.

Ils s'appuient sur une double coordination médico-sociale devant permettre l'observance aux traitements, l'accès aux soins, l'ouverture des droits sociaux (allocation aux adultes handicapés, RSA...) et l'aide à l'insertion sociale. La coordination médicale est assurée par un médecin généraliste assisté d'une infirmière diplômée d'Etat, et comprend :

- ◇ La constitution et la gestion du dossier médical ; les relations avec les médecins prescripteurs libéraux, hospitaliers et les réseaux ville-hôpital ; la coordination des soins (HAD, SSIAD, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes...) ; l'aide à l'observance thérapeutique ; l'éducation à la santé et à la prévention ; les conseils en matière de nutrition ; la prise en compte éventuelle des addictions en lien avec le dispositif spécialisé ; le soutien psychologique des malades.
- ◇ La coordination psychosociale, assurée par un moniteur-éducateur diplômé, vise à proposer un accompagnement social global orienté vers le retour à l'autonomie, l'aide à l'insertion professionnelle et le maintien en logement, en s'appuyant sur les réseaux existants.

L'orientation du public vers les places d'ACT à domicile

Une demande d'ACT à domicile peut être instruite par des services hospitaliers, des médecins, des services sociaux, la personne concernée ou son entourage proche. Un dossier d'admission type - téléchargeable sur le site Internet de l'association - est à remplir par un travailleur social pour la partie sociale, et par le médecin traitant ou hospitalier de la personne pour la partie médicale.

Les critères d'admission

La politique d'admission de l'association se veut inclusive, dans la mesure où elle revendique un seuil de tolérance élevé. Pour les ACT à domicile les personnes accueillies sont des personnes confrontées à la maladie chronique, en situation de fragilité psychologique, économique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical mais ayant un logement.